

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2024

Convocation : 29/11/2024

Affichage liste délibérations : 06/12/2024

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT** : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 31 **SECRÉTAIRE** : Madame FERNANDES

L'an deux mille vingt quatre, le cinq décembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabih LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Yamina KAHOUL

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Monsieur Jean-Pierre GUENON a donné procuration à Madame Dalila ALLALI

Madame Nathalie BODARD a donné procuration à Monsieur Fabrice RIVA

Madame Dounia MEFTAH a donné procuration à Madame Zafer DEMIRAL

ABSENT

Madame Edwige MOIOLI

DEL20241205_14

SUBVENTION À L'ASSOCIATION DRÔLE D'ÉQUIPAGE

RAPPORTEUR : Mohamed BOUDJELLABA

Suite à un appel à projet pour la définition et la mise en œuvre d'un nouveau projet pour le théâtre, en correspondance avec les attendus de la Municipalité en matière de spectacle vivant, l'association Drôle d'Équipage a été retenue par délibération n°10 lors du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2022. Une convention pluriannuelle d'objectifs a été conclue entre la ville et

l'association pour une durée de trois ans couvrant la période 2023-2025, pour la gestion et l'animation du Théâtre Municipal jusqu'au 31 décembre 2025,

Dans le cadre de cette convention pluriannuelle, une convention annuelle est conclue entre la Commune et l'association afin d'acter le montant de la subvention annuelle qui lui sera effectivement accordée.

Pour le début d'année 2025, dans le cadre de son activité, l'association a besoin d'un versement anticipé d'une partie de cette subvention.

Il est donc proposé de verser d'ici fin janvier 2025 une subvention d'un montant de 217 000 € à l'association Drôle d'équipage. Ce montant est versé au titre de l'année 2025. Il sera donc intégré à la convention globale de soutien financier et pris en compte durant l'arbitrage et le versement du reste de la subvention lors du Conseil Municipal dédié au vote du budget primitif 2025, au même titre que les autres associations.

Dans ces conditions,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

34 VOIX POUR

DÉCIDE

- D'APPROUVER le versement en janvier 2025 d'un soutien financier pour un montant de 217 000 € à l'association Drôle d'Équipage ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre le versement de cette subvention ;
- DE DIRE que cette subvention sera prise en compte lors de l'arbitrage du montant total de la subvention effectivement versé à l'association pour l'année 2025 ;
- DE DIRE que la dépense sera imputée sur le budget de la commune.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Isabelle FERNANDES

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le de Givors dans le délai

ID: 069-216900910-20241205-DEL20241205_14-DE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois équivaut à un refus de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Activités saison 2024-2025

Diffusion de spectacles :

13-sept : ouverture de saison + **Block Party** de Radio Kaizman

28-sept : **Dans le vent...** de Bab Assalam

3-oct : **Poème** de Claire Ducreux et Tony Mira

4-oct : **Avec le temps** de Claire Ducreux

17-oct : **Murmuration** d'Inui en partenariat avec le **Rhino Jazz** ---> en cours de report

8-nov : **Jacques et Mylène** de Cie 26000 Couverts

23-nov : **Temps fort Famille : Bambins on y va !**

- **Raconte-moi une histoire** de Cie les colporteurs
- **Dans ma maison** de Cie la Clinquaille
- **Chez moi** de La nébuleuse Vagabonde

13-déc : Projection de **Cendrillon** – Opéra de paris en partenariat avec la **micro-folie de Givors**

14-déc : **Temps fort Cinéma d'animation : Pop Corn**

- **La baleine et l'escargote**
- **Linda veut du poulet**

17-déc : Sortie au théâtre de Vénissieux : **Yé l'eau** duCircus Baobab

17-janv : Sortie au théâtre des Célestins : **La réunification des 2 Corées** de Joël Pommerat

31-janv : **Chemin(s)** de Cie Haut les mains

7-févr : **Fake** de la Cie le feu au Lac

21-févr : **Tant bien que mal** de la cie Mmmm

7-mars : Sortie à l'auditorium de Lyon : **Ravel** de Ibrahim Maalouf

14-mars : **Tartuffe 1664-2022** du théâtre de l'autre deux

29-mars : **Yoanna**

5-avr : **Poésie couchée sur musique en transat** de la Cie du Grille-pain

11-avr : **Titre définitif * (*titre provisoire)** de la cie Raoul Lambert

23-avr : **Conversation avec un arbre** de la cie Rouge ELEA

16-mai : **L'arrière-pays** de la Cie Les 3 points de suspension & 3615 Dakota

24-mai : **Temps fort Cultures Urbaines : Macadam FLIP**

- **Tête à tête** – Cie vievolt
- **Snatch !** – Cie Daruma
- **Yes we fight** – Cie Daruma
- **Bath Flop** – Cie la même balle
- **concert** – partenariat avec Les incroyables comestibles

13 juin : **Présentation de saison 2025-2026** avec :

- **Fais donc comme à Givors** - Cie la Grande Collective
- **Josianes** de la Cie les Josianes

Séances scolaires :

Du 24 au 27-sept : **Dans le vent...** de Bab Assalam – 6 Rep
25 et 26-nov : **Dans ma maison** de Cie la Clinquaille – 4 rep
Du 9 au 13 dec : **La baleine et l'escargote** – 8 séances
Du 9 au 13 dec : **Linda veut du poulet**– 8 séances
30-janv : **Chemin(s)** de Cie Haut les mains – 2 rep
6 et 7-févr : **Fake** de la Cie le feu au Lac – 3 rep
13-mars : **Tartuffe 1664-2022** du théâtre de l'autre deux – 1 rep
22 et 23 mai : Tête à tête des Cies Virevolt et Stylistik

Accompagnement à la création :

- . Création participative Fais donc comme à Givors, avec La Grande Collective (saisons 2023-2024 et 2024-2025)
- . Balade artistique le long du Gier, en partenariat avec le SyGR : création 18 mai 2025
- . Accueils en résidences :
 - Cie Bab Assalam
 - Baam Production
 - Cie Bleu Gorgone
 - Cie Second souffle
 - Cie d'amour emporté
 - ...

Ateliers :

4 oct : Découverte de la danse
Du 21 au 25 oct : Stage de création d'un film d'animation
23 Nov : Stage d'initiation à la marionnette
11 janv, 5 avril ,10 mai et 12 juin : stages de chant et de théâtre de rue dans le cadre de la création participative *Fais donc comme à Givors*
Stage de Construction dans le cadre de la création participative Balade artistique le long du Gier (dates à déterminer)
12 avril : Restitution des ateliers théâtre enfants, adolescents et adultes
24 mai : Happening dansé

Rencontres :

- Les cafés blabla : 13 nov – 25 fev – 19 mars
- Les présentations publiques de sorties de résidences :
 - 5 nov : **La Pratique de la ceinture** par la Cie Bleu Gorgone
 - **Cie Second Souffle**
 - **Cie d'Amour emporté**
- Les visites du théâtre
- La médiathèque s'invite au théâtre

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20241205-DEL20241205_14-DE